DEC122995INP

Décision portant nomination de M. Emmanuel Trizac aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche n°8626 intitulée « Laboratoire de physique théorique et modèles statistiques »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

 ${\bf Vu}$ le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 100077DAJ du 3 mars 2010 portant nomination de M. Joël Bertrand aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision n° 10A004DSI en date du 18 décembre 2009 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées ;

Vu la décision n° 121675INP en date du 11 juin 2012 portant cessation de fonctions et nomination du directeur par intérim de l'unité mixte de recherche n° 8626 intitulée « Laboratoire de physique théorique et modèles statistiques » - M. Emmanuel Trizac ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire :

DECIDE:

Article 1er

A compter du 1^{er} décembre 2012, M. Emmanuel Trizac, professeur d'université première classe au sein de l'Université Paris-Sud, est nommé directeur de l'unité mixte de recherche susvisée.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par délégation, Le directeur général délégué à la science Joël Bertrand